

*Grandir avec la musique, c'est votre conservatoire*



**Conservatoire de musique**  
**Classique et Actuelle**  
du Gros-de-Vaud

**Professeur : Octavio Tapia**



Dès 10 - 11 ans:

La flûte traversière est une flûte particulière.

En effet, elle se joue de « travers », de côté, comme le mot « traversière » l'indique.

La flûte traversière est un instrument à vent

(car il faut souffler pour émettre un son), qui fait partie de la famille des bois.

Attention Cela ne signifie pas qu'elle soit fabriquée en bois, mais elle peut l'être.

Dès 6 ans :

Flûte traversière à tête incurvée:

modèle conçu pour les jeunes débutants aux petites mains.

Âge :                   dès 6 ans  
Cours :                individuel  
Jours de cours:    lundi, mardi, mercredi  
Lieu de cours :    Place du Château 8 – 1<sup>er</sup> étage – Echallens

Tarif annuel :     pour 30 minutes – CHF 1320.-

Dès 7 ans, le cours individuel d'instrument est complété par un cours collectif de solfège compris dans le tarif instrument.

**Inscription**



Prrière de renvoyer l'inscription dans son intégralité avec les C.G.



# Conservatoire de musique Classique et Actuelle

du Gros-de-Vaud

Inscription

## CONDITIONS GENERALES (extrait du règlement)

Inscription à renvoyer à l'adresse du Conservatoire de musique du Gros-de-Vaud  
Place du Château 8 – 1040 Echallens ou via courriel ( [info@cgdv.ch](mailto:info@cgdv.ch) )

Durant la période de congés scolaires, les leçons sont interrompues.  
Les absences de l'élève ne sont ni remplacées, ni remboursées.

**L'inscription est valable pour une année scolaire complète et se renouvelle tacitement pour l'année suivante.**

Tout rappel et frais nécessaires à l'encaissement des finances des cours sera majoré de CHF 30.00 .

**La résiliation doit être faite par lettre recommandée avant le 15 mai , pour qu'elle soit acceptée.**

**Passé ce délai, le montant de l'année suivante sera facturé.**

### Démission

Aucune démission en cours d'année n'est possible.

La démission en cours d'année n'implique pas le remboursement du prix de l'écologie déjà versé.

La démission en cours d'année n'implique pas la cessation des versements en cas de paiement par mensualités; l'écologie annuel reste dû, même en cas de paiement par mensualités.

### Finance de cours

**Les frais de gestion s'élèvent à CHF 40.- pour l'année scolaire , payable dès réception.**

Les écolages sont annuels, payables en deux fois. L'écologie est payable par semestre, d'avance (premier versement fin août et deuxième versement fin février **et non fin mai**).

Le paiement par mensualités est possible avec demande écrite auprès du Conservatoire, au maximum 10 mensualités (premier versement fin août et dernier versement fin mai).

Le paiement par mensualités est majoré de deux francs supplémentaires par mois et se paie un mois à l'avance.

Le non paiement d'une mensualité est taxé de trente francs supplémentaires pour le mois en retard et l'entier de l'écologie de l'année devient exigible.

En cas de retard de paiement d'une échéance, l'entier de l'écologie du semestre, voire de l'année devient exigible.

Lors de l'envoi du premier rappel, un montant supplémentaire de CHF 30.- est facturé.

En cas de non règlement à la suite d'un rappel, la facture est remise au service du contentieux et les cours sont suspendus.

En cas de non paiement, cette inscription fait foi de reconnaissance de dette exigible au sens de l'art. 82 LP.C.

### Finances

Les cours sont payables d'avance, au Conservatoire de musique du Gros-de-Vaud, au compte de la Banque Cantonale Vaudoise, IBAN CH90 0076 7000 E031 4723 1

Je suis intéressé(e) par un cours de musique.

J'ai pris connaissance de l'extrait du règlement du Conservatoire et de son écolage.

Nom.....Prénom.....

Date de naissance.....

Adresse.....

NP.....localité.....

Tél :.....Tél prof:.....

Email :.....

Type de cours : individuel.....collectif.....

Instrument.....

Durée en minutes..... date d'entrée.....

Montant de la finance.....

**Frais de gestion : CHF 40.-**

Facture à adresser à .....

Adresse.....

Le soussigné déclare avoir pris connaissance des tarifs et règlements.

Il s'engage à les observer et s'inscrit pour une année scolaire complète.

Lieu et date.....

Signature des parents ou du représentant légal .....

Place du Château 8 – 1040 Echallens -076 503 15 49 – [info@cgdv.ch](mailto:info@cgdv.ch) - [www.cgdv.ch](http://www.cgdv.ch)

Prrière de renvoyer l'inscription dans son intégralité avec les C.G.